

GROUPEMENT FORESTIER DE BELLECHASSE-LÉVIS INC. (GFBL),

offre 4 lots à bois en vente par soumission.

▪ St-Philémon	Lot : 32-33	Rang N-O, Taché	74 Hectares
▪ St-Magloire	Lot : 42	Rang 6, Rolette	41.2 Hectares
▪ St-Camille	Lot : P29	Rang I, Daaquam	31.5 hectares
▪ St-Camille	Lot : 2-3	Rang 5, Bellechasse	59.4 hectares

- Le devis de soumission sera disponible sur le site : <http://gfbell.blogspot.com> et au bureau du GFBL et comprend :
 - *L'offre de soumission.*
 - *Un plan de chacun des lots.*
 - *Une description forestière.*
 - *Le formulaire de soumission.*
- Pour faciliter la visite des lots, le GFBL a installé une pancarte en façade et procédé au rubanage du contour des propriétés.
- Les soumissions devront être déposées au plus tard le **30 juillet 2011 à 16 heures**, au bureau du GFBL avec la mention « SOUMISSION LOT À BOIS » sur l'enveloppe.
- Le GFBL ne s'engage pas à accepter ni la plus haute soumission, ni aucune des soumissions reçues.

GROUPEMENT FORESTIER DE BELLECHASSE-LÉVIS INC.

69A Route 281, St-Magloire, Québec, G0R 3M0

Téléphone : 418-257-2665

FORMULAIRE DE SOUMISSION

En réponse à l'offre de soumission du Groupement Forestier de Bellechasse-Lévis Inc. (GFBL) pour la vente de lot à bois.

Je _____
Nom du soumissionnaire

Adresse

Téléphone résidence

Téléphone bureau

Désire mettre une soumission pour le

Lot : _____

Rang : _____

Municipalité : _____

Superficies : _____

Au montant de : \$ _____ dollars.

Chiffre

Lettre

Signature du soumissionnaire

Date

- Le GFBL ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.
- Le GFBL se dégage de toute responsabilité relative à l'arpentage du terrain, repérage des bornes ou tout problème éventuel de bornage avec les propriétaires voisins.
- Le soumissionnaire retenu devra signer le contrat de vente dans les 30 jours suivant l'acceptation de la soumission par le GFBL.
- Le prix de vente sera payé comptant lors de la signature de l'acte de vente.



Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 32-p et 33-p Rg.: N-O Taché et I
Canton Mailloux St-Philemon





Groupement Forestier Bellechasse-Lévis
Lot 32-p et 33-p Rg.: N-O Taché et I
Canton Mailloux St-Philemon



DESCRIPTION DES PEUPLEMENTS.

1	Trembles, Érables rouges, Résineux	densité forte	40 ans	:	6.0	hectares
2	Sapins, Bouleaux gris, Trembles	densité forte	30 ans	:	9.9	hectares
3	Plantation Épinettes blanches et rouges	densité forte	21 ans	:	8.3	hectares
4	Aulnaie avec arbres			:	1.5	hectares
5	Trembles, Résineux	densité forte	40 ans	:	2.7	hectares
6	Plantation Épinettes noires	densité forte	20 ans	:	2.1	hectares
7	Bouleaux blancs, Résineux, Trembles	densité moyenne	40 ans	:	4.4	hectares
8	Sapins, Épinettes	densité forte	40 ans	:	6.0	hectares
9	Aulnaie			:	0.4	hectares
10	Régénération feuillus	densité forte	5 ans	:	1.0	hectares
11	Sapins, Épinettes, Bouleaux gris	densité moyenne	40 ans	:	6.8	hectares
12	Plantation Épinettes blanches+Mélèzes	densité forte	22 ans	:	4.1	hectares
13	Sapins	densité forte	30 ans	:	3.5	hectares
14	Mélèzes, Sapins, Épinettes, Bouleaux, Plaines	densité moyenne	50 ans	:	4.7	hectares
15	Plantation Épinettes blanches	densité forte	22 ans	:	2.5	hectares
16	Plantation Épinettes noires	densité forte	12 ans	:	2.5	hectares
17	Mélèzes, Sapins, Épinettes	densité moyenne	50 ans	:	1.4	hectares
18	Plantation Épinettes blanches	densité forte	22 ans	:	0.5	hectares
19	Épinettes, Trembles, Mélèzes	densité forte	50 ans	:	1.6	hectares
20	Sapins, Épinettes	densité moyenne	20 ans	:	1.7	hectares
21	Mélèzes, Cèdres	densité forte	40 ans	:	0.5	hectares
22	Sapins, Épinettes, Mélèzes, Bouleaux gris	densité forte	40 ans	:	1.4	hectares
23	Sapins, Épinettes	densité forte	40 ans	:	0.5	hectares

TOTAL

74 hectares

2. Évaluation municipale

Valeur de l'évaluation municipale pour 2011 : 103 600 \$